



CFGGA

Certificat de Formation à la Gestion Associative

*« Je suis bénévole, le CFGGA me concerne !
Être mieux "armé" pour exercer mes responsabilités en matière de
gestion associative, c'est possible. »*

NOVEMBRE 2018 - MAI 2019

Inscription en ligne jusqu'au **31 octobre 2018**
en cliquant sur le lien suivant :

**[https://www.inscription-facile.com/form/
IddDEUtiLFftBzDxCb9a](https://www.inscription-facile.com/form/IddDEUtiLFftBzDxCb9a)**



Le Certificat de Formation à la Gestion Associative

S'adresse à toutes les personnes (à partir de 16 ans) souhaitant s'engager dans des projets associatifs. La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

MODALITÉS PRATIQUES

Le C.F.G.A. se compose de deux phases :

- 12 séances de formation théorique (au total 30 heures)
- Une formation pratique de 20 jours accomplie sous tutorat pédagogique

Les 12 séances de 2h30 (soit au total 30 heures) de formation théorique se dérouleront du 15 novembre 2018 au 13 juin 2019.

LIEU :

Maison des sports de Rennes, 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex

HORAIRES :

En soirée, de 19h à 21h30 (dates indiquées dans le programme)

EFFECTIF :

Groupe de 15 maximum

COUT :

100 euros par personne pour la totalité des formations du CFGA ou 10 euros par séance
(Pour plus de détails, voir fiche d'inscription)

ATTENTION

Pour valider le CFGA, il est nécessaire de participer à l'ensemble de la formation.

Il est toutefois possible de vous inscrire aux modules de votre choix mais la partie théorique du CFGA ne sera pas validée.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Travail de groupes favorisé
- Méthode participative et interactive
- Remise de supports écrits



PROGRAMME

OBJECTIFS

CONTENUS

MODULE 1

JEUDI
15
NOVEMBRE
2018

- Présentation du CFGA (distribution des livrets)
- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement

- La Loi 1901 (1ère approche)
- L'associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale
- Les différentes formes d'associations – Statuts des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- Les structures de l'économie sociale et solidaire (Loi Hamon)

MODULE 2

Séance 1

JEUDI
29
NOVEMBRE
2018

- Acquérir des compétences en matière d'organisation et de gouvernance

- Administration et organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur, notion de membre
- Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association

MODULE 2

Séance 2

MARDI
11
DECEMBRE
2018

- Acquérir des compétences en matière d'organisation et de gouvernance

- Les instances décisionnelles : organisation et fonctionnement (assemblées générales, réunions de comité et bureau directeur)
- Le rôle des dirigeants associatifs

MODULE 3

Séance 1

JEUDI
17
JANVIER
2019

- Acquérir des compétences en matière de finances associatives

- Définition des méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et trésorerie (simple)
- Les documents financiers annuels d'une comptabilité sur engagement : bilan et compte de résultat

MODULE 3

Séance 2

JEUDI
31
JANVIER
2019

- Acquérir des compétences en matière de finances associatives

- Tenue d'une comptabilité simple
- Mise en oeuvre d'une comptabilité simple

MODULE 3

Séance 3

JEUDI
7
MARS
2019

- Acquérir des compétences en matière de finances associatives

- Sources et modes de financement public
- Dossiers de demande de subvention
- Rapports d'activité et financier

PROGRAMME

OBJECTIFS

CONTENUS

MODULE 4

Séance 1

JEUDI
21
MARS
2019

• Acquérir les compétences en matière de ressources humaines associatives

- Statut et rôle des bénévoles et des salariés
- Droit et devoir des bénévoles
- Responsabilités civiles et pénales des bénévoles

MODULE 4

Séance 2

JEUDI
4
AVRIL
2019

• Acquérir les compétences en matière de ressources humaines associatives

- La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés de l'emploi

MODULE 4

Séance 3

JEUDI
25
AVRIL
2019

• Acquérir les compétences en matière de ressources humaines associatives

- Recrutement et fidélisation des bénévoles
- Spécificités des différents acteurs
- Favoriser la participation des bénévoles aux activités et fonctionnement

MODULE 5

Séance 1

JEUDI
9
MAI
2019

• Acquérir des compétences en matière de gestion de projet associatif : projet d'activité et événement

- Mise en place d'un projet d'activité ou d'un événement (cahier des charges)
- Elaboration et suivi du budget
- Evaluation du projet/événement

MODULE 5

Séance 2

JEUDI
23
MAI
2019

• Acquérir des compétences en matière de gestion de projet associatif : projet d'activité et événement

- La communication au sein d'une association sportive - Les différents types de communication
- Les cibles et les différents supports de communication
- Création d'un support de communication (outils)
- Les réseaux sociaux

MODULE 6

JEUDI
13
JUIN
2019

• Acquérir des compétences en matière d'organisation et de gouvernance

- Evolution du monde associatif : approches statistiques, données de cadrage
- Structuration du mouvement sportif associatif
- Les associations, les collectivités territoriales, l'Etat et ses particularités territoriales (Chartre d'engagement avec les territoires)



CFGGA

Certificat de Formation à la Gestion Associative

CONTACT

- Comité Régional Olympique et sportif de Bretagne (CROS Bretagne)
Comité Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine (CDOS 35)
Maison des sports - 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex
- Mail : illeetvilaine@franceolympique.com
 - Tél. : 02.99.54.67.67

www.le-sport35.com
sport-bretagne.fr

